

NOTES DE THÉRAPEUTIQUE; (1)

par H. E. DESROSIERS, M. D.

Professeur à l'Université-Laval, (Montréal), Médecin de l'hôpital Notre-Dame.

Atropine.—Collodion.—Acide gallique.—Sulfate d'alumine et de potasse.—Cerium et iridin.—Pilocarpine.—Antipyrine.—Cure de lait.—Anesthésie par la voie rectale.

Atropine.—Dans une communication à la *New-York Neurolog ic Society*, le Dr. W. M. LESZYNSKY a rapporté un cas de torticollis rebelle et de longue durée traité avec succès au moyen du sulfate d'atropine en injections hypodermiques, la dose initiale ayant été gr. $\frac{1}{80}$ et la dose finale $\frac{1}{4}$. Aucune amélioration marquée ne se manifesta tant que la dose n'eut pas atteint $\frac{1}{8}$. D'autres mesures thérapeutiques, telles que le galvanisme, la faradisation, etc., furent simultanément mises à contribution, mais l'auteur n'hésite pas à attribuer la guérison au seul usage de l'atropine. Il rapporte aussi l'opinion de quelques autorités au sujet de cette médication, entre autres celle des Drs DaCosta, Shaw et Hammond. Dans tous les cas cités, il a fallu avoir recours à des doses assez élevées de l'alcaloïde, commençant toujours, cependant, par les doses les plus faibles. Comme le fait remarquer le Dr Leszynsky, il est toujours important de bien surveiller les effets du médicament, afin de ne pas s'exposer à des accidents toxiques; de là la difficulté d'employer une semblable médication ailleurs qu'à l'hôpital.

Collodion.—Mr. Sampson GAMGEE (*Practitioner*) emploie le collodion dans le traitement de l'orchite aiguë dans le but de produire une compression qui amène à la fois la réduction du processus inflammatoire et de la tuméfaction. Il applique plusieurs couches de collodion sur le scrotum et sur le cordon, au moyen d'un pinceau. Il fait encore usage du collodion dans les cas de gonflements inflammatoires localisés, après la disparition des symptômes aigus. De même il emploie un pansement au collodion pour maintenir en place les os du nez dans les cas de fracture de cet organe.

Acide gallique.—Lionel BEALE recommande (*Lancet*) l'usage de l'acide gallique à doses élevées et persistantes dans le traitement des hémorrhagies des organes urinaires. Comme l'acide agit probablement par action de contact sur les tissus saignants, il agira d'autant mieux qu'il sera administré en solution plus concentrée. On devra donc multiplier la fréquence d'administration des doses, d'autant plus que le médicament est éliminé assez rapidement. Beale s'en est très bien trouvé dans les cas d'hémorrhagie chronique de la muqueuse des bassinets, des uretères, de la vessie et de l'urèthre, ainsi que dans les cas où le sang est fourni par des tumeurs fongoides de la vessie ou du rein.

L'acide doit être donné à doses fréquemment répétées, nuit et jour, jusqu'à ce que l'hémorrhagie soit en grande partie contrôlée, alors qu'on peut réduire les doses à trois fois par jour ou moins encore.

(1) Voir la livraison de mai.